



Procédure immigration des cadres tunisien en France

Par **mtefna**, le **04/11/2008** à **22:44**

Monsieur,

depuis quelques jours nous avons lu dans les journaux en Tunisie qu'il y a un nouveau accord tuniso-français qui permet au cadre tunisien d'obtenir un visa de 6 mois pour aller chercher un travail en France mais notre source ne décrit pas la procédure à suivre. Il ne donne ni les domaines ni les titres demandés. Je consulte l'ambassade de France et L'ANEM siège de Tunisie sans réponse.

Ma question est la suivante : quel est le détail de cet accord et est-ce que je peux avoir le détail de la démarche à suivre sachant que je suis un ingénieur en chimie industrielle.

Merci

cordialement

A. Abderrahmen